

USAGES PERMIS	NUMÉRO DES SECTEURS DE ZONES			
	INL-1	INL-2	INE-1	UP-1
1. HABITATION				
- habitation unifamiliale isolée				
- habitation unifamiliale jumelée				
- habitation unifamiliale en rangée				
- habitation bifamiliale isolée				
- habitation bifamiliale jumelée				
- habitation trifamiliale isolée				
- habitation multifamiliale isolée				
- projet intégré à vocation résid. villég. ou de récréation				
- projet intégré à vocation commun. récréo-tour. et villég.				
- habitation en copropriété				
- maison mobile				
- habitation en commun				
2. INDUSTRIES / MANUFACTURES				
- Sans nuisances	●	●	●	
- À faible nuisance	●	●	●	
- Avec nuisance	●	●	●	
- À forte nuisance			●	
- Avec nuisance extérieur			●	
3. TRANSPORT, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS				
- Transport			●	●
- Infrastructure légère			●	●
- Infrastructure lourde			●	●
- Service d'utilité publique légère	●	●	●	●
- Service d'utilité publique moyenne			●	●
- Service d'utilité publique lourde			●	●
4. COMMERCIALE				
- Commerce de gros				
- Commerce de détail de produits divers				
- Commerce de détail sans nuisance				
- Commerce de détail avec nuisance			●	
- Commerce au détail de véhicules			●	
- Commerce au détail relié au service de l'automobile et/ou véhicules légers			●	
- Commerce d'entreposage intérieur				
5. SERVICES				
- Services professionnels, d'affaires et financiers				
- Services personnels				
- Services de restauration et d'hébergement				
6. COMMUNAUTAIRE				
- Établissements gouvernementaux				
- Établissements de culte, éducatif, de santé et social				
- Parcs et espaces verts			●	
7. LOISIRS				
- Activités culturelles				
- Activités récréatives				
8. AGRICULTURE, FORESTERIE ET EXTRACTION				
- Agriculture sans nuisance				
- Agriculture avec nuisance				
- Agriculture à forte nuisance				
- Foresterie			●	
- Extraction			●	●
1) USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS :	362, 5332	362, 5332	5824, 7395, 5332	5332
2) USAGES SPÉCIFIQUEMENT NON PERMIS :				
NORMES SPÉCIALES :				
IMPLANTATION :				
TERRAIN : (desservi par aucun service)				
Largeur minimale	50 m	50 m	50 m	Voir texte
Profondeur minimale	45 m	45 m	45 m	Voir texte
Superficie minimale	3000 m ²	3000 m ²	5000 m ²	Voir texte
BÂTIMENT PRINCIPAL :				
Nombre d'étages	2	2	2	2
Hauteur maximale	12,2 m	12,2 m	12,2 m	12,2 m
Marge de recul avant	15 m	15 m	10 m	10 m
Marge de recul latérale	5 m	5 m	5 m	5 m
Marge de recul arrière	10 m	10 m	10 m	10m
COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL :	50 %	50 %	50 %	50 %
ESPACE NATUREL :	-	-	-	-
ZONES DE CONTRAINTES NATURELLES :				
Zone à risque d'éboulis et de glissement de terrain			●	
Zone à risque d'inondation				
ZONES SPÉCIALES :				
Zone agricole (CPTAQ)			●	
PIA		●	●	
PAE			●	
NOTES :	Entreposage extérieur	Entreposage extérieur (uniquement, sable, pierre, terre, etc.)	Entreposage extérieur	Entreposage extérieur